

INSTITUTEUR.TRICE PRIMAIRE

EN HORAIRE ADAPTÉ



NEW

- Vous avez envie d'un nouveau projet professionnel ?

Vous êtes en reconversion professionnelle ?

HELMo ouvre un nouveau cursus pour la rentrée académique 2021-2022 : un Bachelier Instituteur.trice Primaire en Horaire Adapté accessible aux professionnels en reprise d'études et menant à un diplôme identique à la formation de jour.



LA FORMATION

Ce nouveau cursus propose une autre temporalité d'apprentissage : la formation est prévue en 3 ans. Cependant, les cours peuvent être étalés sur 3,5 ou 4 ans en fonction de vos réalités.

- > Une pédagogie collaborative et participative autour de modules capitalisables.
- > Contacts avec les réalités du métier dès la 1^{ère} année de formation.
- > Accompagnement personnalisé.

DEBOUCHÉS

L'instituteur primaire est amené à prendre en charge des enfants de 6 à 12 ans. Il peut travailler dans des classes de la 1^{ère} à la 6^{ème} primaire.

Il s'adapte à des âges et des matières diversifiés. Il met en place des dispositifs de cours attractifs, adéquats et intéressants et crée une relation personnelle et positive avec chaque enfant. Il est acteur de son école et de la société. Le métier d'instituteur.trice est en pénurie.

INFOS PRATIQUES

Condition d'accès : détention du CESS.

Possibilité de Valorisation d'Acquis d'Expérience.

En fonction de votre travail (secteur privé ou public), possibilité de bénéficier d'un congé-éducation, d'un crédit-temps, d'une interruption de carrière ou d'un congé-études.

Modalités organisationnelles : les cours se donneront 3 soirées par semaine et régulièrement les samedis. En fonction de l'avancement dans le cursus, une disponibilité en semaine pour des activités pratiques est requise (15 jours en B1, 25 jours en B2 et 55 jours en B3).

Infos et formulaire d'intérêt :

www.helmo.be/primaire-horaire-adapte

Contact :

Marie MASSART - m.massart@helmo.be

